

SESSIONI URDINARIA DI U 2021

RIUNIONI DI U 15 d'aprili di u 2021

N° 2021 /M2/ 40

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA ALEXANDRA BISCHOF, A DESTINAZIONI DI
MADAMA JOSEPHA GIACOMETTI-PIREDDA, CUNSIGLIERA ESECUTIVA**

OBJET : Précarité numérique

Madame la Conseillère exécutive en charge de l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche.

Le taux de précarité en Corse est alarmant, avec 20% de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, ce qui s'est aggravé par la situation sanitaire.

Le confinement de mars 2020 a révélé la difficulté des élèves à accéder aux services et formations à distance de leurs établissements, creusant les inégalités sur l'ensemble du territoire.

Cette précarité numérique s'accroît par la fermeture des établissements scolaires.

Pour faire front face à cette disparité, vous avez dès avril dernier relevé l'enjeu à travers des actions de lutte contre la précarité étudiante avec les mesures d'accompagnement et le renforcement du Schéma d'aide à la réussite et à la vie étudiante d'aide d'urgences grâce au plan Salvezza è Rilanciu. Un appel avait été également lancé par Corsica Sulidaria aux administrations et sociétés afin de récupérer du matériel informatique.

Aujourd'hui face à ces nouvelles mesures restrictives, cette précarité s'accroît. Permettre aux élèves des établissements secondaires de poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions doit être une priorité.

Ces derniers jours, l'UDAF de Corse-du-Sud lançait un appel sur les réseaux sociaux pour la dotation de matériel informatique sous conditions de ressources CAF aux familles prioritaires d'ordinateurs reconditionnés et dans la limite des stocks de collecte disponibles.

Nous ne pouvons que saluer les actions et les engagements de la Collectivité de Corse qui avait procédé en avril 2020 dans le cadre du plan « Vaincre contre le Covid19 » à la distribution de 350 abonnements internet destinés aux élèves de l'Académie de Corse.

Dans la continuité de vos actions et compte tenu des besoins remontés par les assistantes sociales de certains établissements secondaires, sommes-nous en mesure de subvenir aux besoins des familles en équipement informatique et abonnements internet ?

Madame la Conseillère exécutive, dans votre stratégie de lutte contre les inégalités sociales permettant de limiter la fracture numérique et de promouvoir l'égalité des chances, pouvez-vous décliner votre plan d'actions subsidiaire qui se substituera aux manquements de la politique gouvernementale.

Je vous remercie.